

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION PAR LE CONSEIL DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

- 2.1 Séance ordinaire du Conseil municipal du 2 avril 2013 à 19 h 30

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 3.1 Dépôt du procès-verbal de correction du Règlement numéro 2013-13 intitulé « *Règlement modifiant de nouveau diverses dispositions du règlement numéro 1066-05 intitulé « Règlement de zonage », du règlement numéro 1069-05 intitulé « Règlement sur les permis et certificats» et du règlement numéro 1068-05 intitulé «Règlement de construction »»*

4. ADMINISTRATION

- 4.1 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012
- 4.2 Nomination d'un vérificateur externe pour la vérification de l'exercice financier 2013
- 4.3 Adjudication du contrat pour les travaux de réaménagement de l'hôtel de ville
- 4.4 Adjudication du contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie relativement à l'aménagement global du parc Sainte-Marie-de-Monnoir
- 4.5 Adjudication du contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour l'amélioration du bassin de drainage pluvial dans le Domaine des Ruisseaux
- 4.6 Adjudication du contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour le déplacement de l'émissaire pluvial Ivanier
- 4.7 Location de certains équipements avec opérateur pour faire effectuer des travaux par le service des Travaux publics pour l'année 2013
- 4.8 Entente avec la Municipalité régionale de comté de Rouville relative à l'exploitation et à l'aménagement du parc régional linéaire dans les rues de la Ville de Marieville

4.9 Règlement final et complet de la réclamation concernant des dommages causés à un lampadaire sur la rue des Nénuphars

4.10 Appui au Comité d'alphabétisation locale de Marieville pour le projet ISA-CALM (Programme d'insertion sociale des aînés) dans le cadre du Programme Communautaire sur le terrain de l'Éducation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

5. PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION

5.1. Adoption de règlement

5.1.1 Adoption du Règlement numéro 2013-13 intitulé « *Règlement modifiant de nouveau diverses dispositions du règlement numéro 1066-05 intitulé « Règlement de zonage », du règlement numéro 1069-05 intitulé « Règlement sur les permis et certificats» et du règlement numéro 1068-05 intitulé «Règlement de construction »»*

5.2. Avis de motion

5.2.1 Avis de motion – Règlement numéro 1158-13 intitulé « *Règlement décrétant une dépense de 637 035 \$ et un emprunt de 637 035 \$ pour des travaux d'aménagement de voies cyclables sur une partie du chemin de Chambly, sur une partie de la piste cyclable existante dans le secteur «Le Boisé» ainsi que sur les lots 5 030 583 et 5 030 586 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville longeant le cours d'eau Viens-Riendeau, des travaux d'aménagement de bandes piétonnières ainsi que des travaux de resurfaçage sur une partie du chemin de Chambly dans la Ville de Marieville»*

6. AFFAIRES GÉNÉRALES OU NOUVELLES

7. COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC

7.1 Communication du maire au public

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

9.1 Levée de l'assemblée